

AR PREFECTURE

016-211601687-20191104-20191101DCCAS-DE
Regu le 14/11/2019

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CCAS

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 5

Votants : 5

L'an deux mil dix-neuf

Le 4 novembre à 18 heures 30

Le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

À la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Président.

Date de la convocation du Conseil d'Administration: 28 octobre 2019

PRESENTS : MMES LAPEYRONNIE – MOUNIER

MM. CABROLIÉ – DESCLEIDES – SAVIN

EXCUSÉS : MMES BOISSIER DESCOMBES – MALLAH

MM GONZALEZ – YOU

M CABROLIÉ a été nommé secrétaire.

2019-11-01 D

OBJET : Attribution d'un prêt d'honneur

Monsieur le Président rappelle la délibération n°2015-03-05 D créant le dispositif d'un prêt d'honneur.

Monsieur le Président expose au Conseil d'Administration qu'une administrée a fait une demande de prêt d'honneur auprès du CCAS pour un montant de 1 000 € afin de l'aider suite au paiement de la facture auprès son garagiste pour des réparations de premières nécessités sur son véhicule. Compte-tenu de l'acquittement de ladite facture (dont copie nous a été remise), cette somme sera par conséquent versée directement à l'administrée.

Monsieur le Président donne lecture du contrat du prêt d'honneur tel qu'il a été établi.

Après en avoir délibéré, le Conseil Administration, accepte à l'unanimité, ce prêt d'honneur d'un montant de 1 000 € qui appellera un remboursement de 83,34 € par mois sur 11 mois et 83,26 sur 1 mois.

Fait à Jauldes, le 5 novembre 2019

Le Président

Eric SAVIN

